

## AVIS PUBLIC

<b>DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL</b>
---

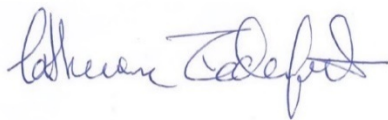
Je soussignée, donne avis à tous les citoyens que le Conseil de la Municipalité de Saint-Édouard, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 6 juillet 2021 à 20h00 et qui sera diffusée ultérieurement par enregistrement audio, étudiera une demande de remblai dans les zones IDR-6 et H-1, située au 304, Rang de L'Église afin de niveler le terrain avec ceux des voisins.

La demande présentée a pour but d'autoriser :

- Les travaux de remblai sur une superficie de plus de 300 mètres carrés à l'intérieur d'un îlot déstructurée conformément à l'article 54 du *Règlement de Zonage 2015-259*.
- Le remblaiement du terrain, d'une superficie de 0,19 hectare avec une épaisseur d'environ 50 cm conformément au *Règlement 2015-264 relatif aux usages conditionnels*.

Toute personne intéressée peut transmettre par écrit courriel au [urbanisme@saintedouard.ca](mailto:urbanisme@saintedouard.ca) ou postale à l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Édouard situé au 405C, montée Lussier, Saint-Édouard, afin de se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Édouard, ce 21 juin 2021.



---

Catherine Rochefort, urbaniste  
Directrice générale et secrétaire-trésorière